



REPUBLIQUE FRANÇAISE – DEPARTEMENT DE LA MOSELLE – ARRONDISSEMENT DE FORBACH

DEMANDE DE LOGEMENT

NOM : _____ PRENOM : _____

Date et lieu de naissance : ___/___/_____ à _____

Situation de famille : Célibataire - Marié - Veuf (ve) - Divorcé (e) - Séparé (e) - Concubinage - *

Adresse actuelle _____ Tél. ___/___/___/___/___

PROFESSION : . _____

Nom et adresse de l'employeur :

Depuis le ___/___/_____

Nom du conjoint : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance : ___/___/_____ Profession : _____

Nombre d'enfants vivant au foyer : _____

Nom et prénom :	Date de naissance	Profession
.....	__/__/____
.....	__/__/____
.....	__/__/____
.....	__/__/____

Autre personne vivant au foyer : oui - non *

Nom et prénom :	Date de naissance	Parenté
.....	__/__/____

RESSOURCES MENSUELLES

Du demandeur :

du conjoint :

Des enfants :

Autres ressources :

Allocations familiales :

Numéro d'Allocataire à la Caisse d'Allocations Familiales :

	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Type de logement	F1	F2	F3	F4

* **Rayer les mentions inutiles.**

TRES IMPORTANT :

Tout changement dans la composition de votre famille (naissance, départ d'un ou de plusieurs membres, etc...) ou de modification survenues (salaire, employeur, etc...) sont dans les moindres délais à signaler à la Mairie de FAREBERSVILLER pour permettre de procéder aux rectifications nécessaires. Faute par vous de ne pas signaler votre changement d'adresse, votre demande de logement sera considérée comme annulée.

En cas de fausse déclaration, le demandeur est rayé de la liste de classement.

Sous peine d'annulation de la demande d'attribution d'un logement, le demandeur doit faire connaître à la Mairie de FAREBERSVILLER, chaque année avant le 15 décembre, s'il maintient sa demande de logement.

Je déclare, sur l'honneur, ces renseignements exacts et certifie avoir pris connaissance de l'avis très important ci-dessus.

A Farébersviller, le _ _ / _ _ / _ _ _ _

Signature,

TOUT DOSSIER DE DEMANDE INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN CONSIDERATION LORS DE L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS.

Demande reçue le _____

**Documents à fournir obligatoirement pour l'attribution d'un logement
(pour vous et votre conjoint)**

⇒ Photocopie de la carte d'identité

⇒ Photocopie du dernier avis d'imposition

⇒ Photocopie des 3 dernières quittances de loyer

ou Attestation du précédent bailleur indiquant que vous êtes à jour dans le paiement de vos loyers et charges ;

⇒ Photocopie des 3 derniers bulletins de salaire

ou Attestation employeur mentionnant les salaires

⇒ 1 caution solidaire (garant)

l'acte de cautionnement solidaire à durée indéterminée sera demandé lors de la signature du bail.

La personne se portant caution devra fournir les mêmes documents que le locataire << Liste ci-dessus >>